

COMMUNICATION FINANCIÈRE

COMMUNIQUÉ POST AG



Assemblée Générale Ordinaire Extraordinairement Réunie de la Société CARTIER SAADA Du 23 octobre 2025

Les actionnaires de la Société Anonyme CARTIER SAADA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Extraordinairement Réunie au siège de la société, 285-291 NZI Sidi Ghanem à Marrakech, le jeudi 23 octobre 2025 à 15 heures.

L'Assemblée Générale a approuvé les résolutions qui lui ont été soumises telles que publiées préalablement dans le journal MEDIA24 du 23 septembre 2025.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du commissaire aux comptes Mohammed DAMI de ses fonctions.

- 3 271 419 votes « pour »
- 0 vote « contre »
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, conformément aux statuts, et après en avoir délibéré, décide de nommer Fiduconseil représentée par Monsieur ZAHIRI TIJANI co-commissaire aux comptes de la société et ce pour la durée qui reste à courir de la mission de son prédécesseur Mohamed DAMI, c'est à dire jusqu'à Assemblée Générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2026/2027 clos le 31 mars 2027.

- 3 271 419 votes « pour »
- 0 vote « contre »
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

- 3 271 419 votes « pour »
- 0 vote « contre »
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité

